

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>			
COMPAGNIE			
COB			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
07777	00766	2009	

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
TÉMOIN

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

**REÇU LE**  
**25 AOUT 2009**

N° pièce	N° feuillet
	1/2

Objet		Analyse et références	
Signalament d'un objet volant Non Identifié.			
Références			

Le lundi 20 juillet 2009 à 08 heures 55 minutes

Nous soussigné Gendarme, \_\_\_\_\_, Officier de Police Judiciaire

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

, rapportons les opérations suivantes :

Le 20 juillet 2009 à 08 heures 55, nous procédons à l'enquête citée en référence

**IDENTITÉ**

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M	Célibataire	02/09/1948	I	
Adresse		Validité état-civil		
		Identité confirmée		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Journaliste	Française

**DÉCLARATION**

« « Je me présente à votre unité ce jour pour vous faire parts des faits suivants. Hier soir, le 19 juillet 2009 entre 23 heures et 23 heures 15, alors que je me trouvais chez monsieur et madame \_\_\_\_\_ je m'apprêtais à dormir, je pouvais voir quelques étoiles car le ciel était bien dégager, et j'ai vu apparaître derrière de la maison de \_\_\_\_\_, venant du Nord ouest, une lumière qui à mes yeux était 10 fois plus importante qu'une lumière de satellite. Cette lumière n'avait pas de rayon particulier, elle avait juste un éclat très important. Je n'ai entendu aucun bruit, je me suis assuré que ce n'était pas un avion ou un hélicoptère en recherchant des feux de position, mais en vain. Il est passé au dessus \_\_\_\_\_, il a pris la direction Sud Est. Pour se déplacer sur un angle de 90 degrés il a mis à mon avis trente secondes maximum. Il est passé au dessus de moi, au dessus de l'église \_\_\_\_\_, en ligne droite, ce n'était pas fugitif ca se déplaçait lentement. Il a disparu dans une masse nuageuse, perdu de l'éclat et je ne l'ai plus vu. Je n'ai pas entendu un seul bruit. Quelques minutes plus tard, j'ai quand même entendu le passage d'un avion de ligne qui devait faire SUD NORD, mais je ne l'ai pas vu.

« « L'objet que j'ai vu était bien plus bas que les avions de ligne, je le situerai entre 1000 et 2000 mètres d'altitude maximum. Je n'ai appelé personne, et je me suis couché.

« « Il se pourrait que l'avion de ligne que j'ai entendu ai observé quelques choses, et cela devait se passer à 23 heures 20, 23 heures 30.

**Question** : Quelle était la position du phénomène dans le paysage?

**Réponse** : Il est passé Nord Ouest Sud Est pratiquement au-dessus de l'église

**La personne entendue**

**L'Officier de Police Judiciaire**

**(DESTINATAIRES)**

- [ 2 ] - M. le Procureur de la République à \_\_\_\_\_
- [ 1 ] - M. le Préfet de \_\_\_\_\_
- [ 2 ] - DGGN Sous direction de la Défense et de l'Ordre Public à PARIS
- [ \_ ] - \_\_\_\_\_
- [ 1 ] - Archives : MESSIGNY ET VANTOUX

Date de clôture

20/07/2009  
Signature(s)

vu et transmis par :

Le 31 JUL 2009

**Question** : Quelle est l'adresse de vos

**Réponse** : demeure

**Question** : Quelles étaient les formes, dimensions, couleurs et mouvements du phénomène?

**Réponse** : La forme était une boule, une lumière à éclat fixe, de couleur blanche, le mouvement était rectiligne et assez lent.

**Question** : Ce phénomène n'a laissé aucune trace au sol ni en l'air?

**Réponse** : Non, ni fumée ni trace au sol. Ce que je peux dire c'est que l'éclat de la lumière est resté le même tout au long de mes observations qui a duré une trentaine de secondes.

« « « Ce n'est pas la première fois que je suis confronté à ce genre de phénomène, au cours de mon activité professionnelle j'en ai déjà constaté d'autres à travers des documents photographiques, que j'avais réalisés à l'île de la Réunion, en février 1977, le 19 février 1977. J'en ai également réalisé un second en janvier 2009 sur l'île EUA, île du royaume de TONGA. Ces documents ont été publiés dans des revues en NOUVELLE ZÉLANDE et à TAHITI.

« « « Je suis sain de corps et d'esprit, je n'avais pas consommé d'alcool hier soir, je n'ai rien entendu de particulier sur ce phénomène dans la commune.

« « « Je suis venu vous voir directement ce matin, pour vous faire part de mes observations de cette nuit, je prendrai contact avec monsieur Yvan BLANC du GEPAN de TOULOUSE pour lui relater ce phénomène.

A \_\_\_\_\_, le 20 juillet 2009 à 09 heures 15, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

**La personne entendue**

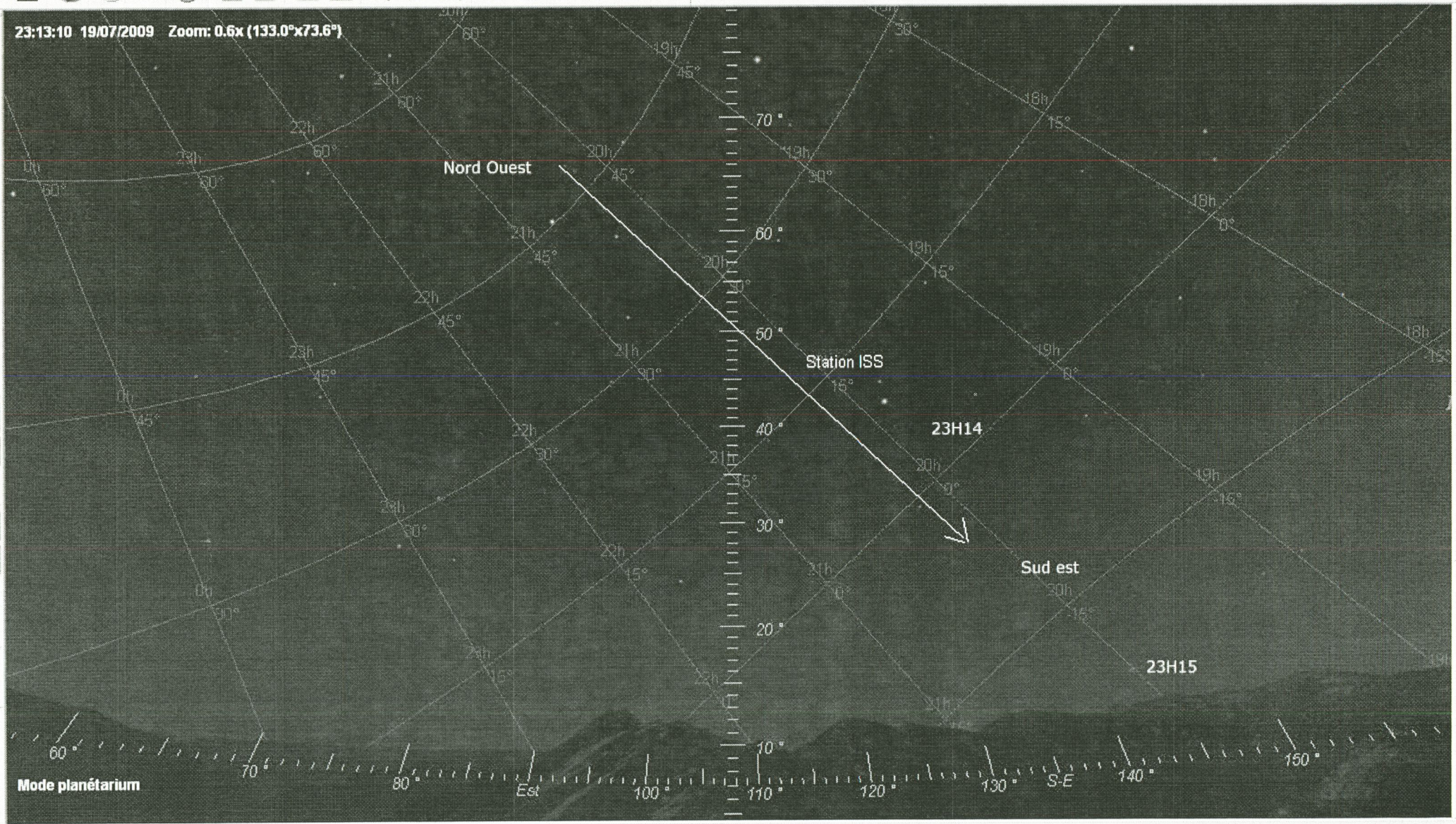
**L'Officier de Police Judiciaire**

Le 22 juillet 2009, nous recevons un appel téléphonique de monsieur \_\_\_\_\_, de l'association \_\_\_\_\_ Cette personne nous a déclaré que la lumière de forte intensité vue par monsieur \_\_\_\_\_ le 19 juillet à 23 heures était le reflet de la station spatiale internationale (ISS). Il nous fait parvenir par mail une photo de l'observation faite sur le site « winstars », en mode planétarium sur laquelle figure le tracé de la trajectoire de la station internationale. **Cf feuillet N°3/3.**

Dont procès-verbal fait et clos \_\_\_\_\_, le 22 juillet 2009 à 18 heures.

**L'Officier de Police Judiciaire**

23:13:10 19/07/2009 Zoom: 0.6x (133.0°x73.6°)



Pour l'aide, appuyez sur F1

19h 24m 53.6s 0° 49' 42.4"